

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **115 (1989)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

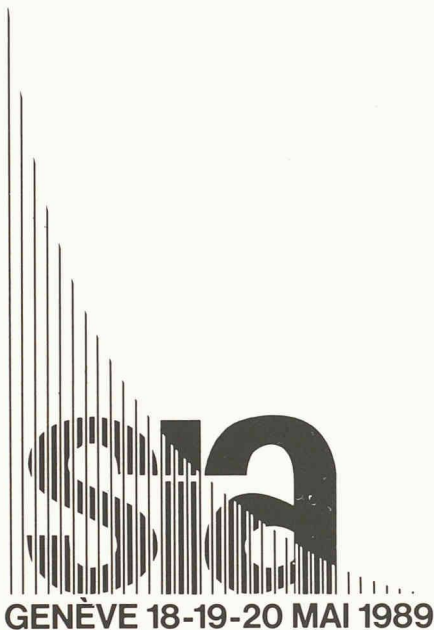
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti



La traversée du Jura – les projets de nouveaux tunnels

Journée d'étude et visite de chantier

Jeudi 6 avril et vendredi 7 avril 1989

La région du Jura va être l'objet ces prochains temps d'importants travaux de construction, notamment dans les cantons du Jura, de Neuchâtel et d'Argovie. Lors de cette journée, les organisateurs – Groupe spécialisé SIA pour les travaux souterrains et Société suisse de mécanique des sols et des roches – se proposent de présenter de manière approfondie les problèmes inhérents aux projets envisagés. Des responsables des administrations cantonales et des Chemins de fer fédéraux, ainsi que des spécialistes chargés des travaux dans les bureaux d'ingénieurs et les entreprises mandatées donneront donc une large information sur ces questions.

Jeudi 6 avril, dès 13 h 30 (rendez-vous à la gare de Delémont), le Service des ponts et chaussées du canton du Jura proposera une visite en groupes de la galerie de reconnaissance «Mont-Terri» de la N16, près de Saint-Ursanne, des grottes de Réclère et du pavillon d'information de la Transjurane. Cette visite sera suivie des assemblées générales du GTS et de la SSMSR à Delémont.

Vendredi 7 avril sera une journée conférences:

- K. Suter: «Die Transjurane im Rahmen der Nationalstrassen»
- M. Gury: «La Transjurane»
- J. Norbert/G. Schaeren: «Tunnels du Mont-Terri et du Mont-Russelin – La traversée des «roches à risques»: marnes et marnes à anhydrite»
- E. Schläppi: «Wasser- und Materialeigenschaften»
- W. Ryf: «Quellen Schinznach»
- F. Madsen: «Quellende Gesteine – Quellmechanismen»
- M. de Montmollin: «Galerie de reconnaissance «Mont-Terri»

- F. Werder: «Sanierungsarbeiten im Arisdorf- und Belchentunnel (N2)»
- E. Beusch: «Bözbergtunnel (N3)»
- W. Steiner: «Wisenbergertunnel (Bahn 2000)»
- R. Schillinger: «Adlertunnel (Bahn 2000)»

Prix: Fr. 275.- (membre GTS ou SSMSR); Fr. 310.- (membre SIA); Fr. 350.- (non-membre). Les frais d'hôtel ne sont pas compris dans ces prix; le sont en revanche les repas, les cafés et apéritifs, les transports par bus lors de l'excursion + documentation SIA D 037.

Renseignements et inscriptions: Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/20115 70.

International Conference on Engineering Design (ICED 89)

Harrogate, 22 au 25 août 1989

C'est à Harrogate, au centre de l'Angleterre, qu'aura lieu la prochaine Conférence

internationale sur la conception technique (ICED 89), organisée par l'Institution of Mechanical Engineers de Grande-Bretagne et le Comité international WDK, dont le secrétariat se trouve à Zurich.

Cette conférence, la 6^e d'une série qui a débuté en 1981, jouit du soutien des plus prestigieuses associations d'ingénieurs d'Europe, dont la SIA, et présentera les plus récents travaux sur la méthodologie des projets industriels et sur la technologie de conception, en mécanique notamment. La SIA et le GII organisent à cette effet un voyage par Swissair via Manchester jusqu'à Harrogate, charmante ville au cœur d'une région de grand intérêt à la fois industriel et touristique. Les membres SIA bénéficient de conditions avantageuses, dont 15% de réduction sur les prix du congrès. Un programme touristique est prévu, particulièrement pour les personnes qui accompagneront les participants. Le programme complet sera disponible en avril.

Les intéressés sont priés de s'annoncer sans tarder à la SIA, 8039 Zurich ou par téléphone à M. Peter Escher, 01/20115 70 (l'après-midi).

Groupes spécialisés

GTE: assemblée générale

La prochaine assemblée générale du Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger (GTE) se tiendra

jeudi 20 avril 1989 à 15 heures

au restaurant Bürgerhaus, à Berne.

Innovation, inventions

Un membre SIA écrit

Le rapport final sur la campagne pour l'innovation lancée par la SIA est impressionnant par son ampleur relative. Sa lecture suscite une certaine euphorie du genre «tout est bien dans le meilleur des mondes», bien qu'ici et là on relève quelques réserves.

Saluons le mérite des initiateurs de la campagne, le travail des participants (ce désir de libérer l'innovation de ses entraves), et l'activité des sections. Un appel est maintenant lancé pour un meilleur accueil des créations.

Pour de sombres pessimistes, ce ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau, qu'une profusion inutile de papiers, qu'un vœu pie. Comme bien souvent, c'est entre les extrêmes que se situe la vérité et cette campagne n'y échappe pas.

Au départ, une suggestion pour inciter notre société à mieux recevoir l'innovation dont nous avons tous besoin ou que nous souhaitons inconsciemment. La SIA organise, les sections, pour la plupart, répondent de façon positive et peu à peu les éléments désirés sont reçus.

Toutefois, une distinction est impérative et n'a pas été suffisamment mise en évidence: l'artiste, l'architecte, l'ingénieur, l'artisan, le bricoleur, le rêveur pêcheur de lune, chacun crée, innove, mais chacun dans un milieu et par un cheminement bien différents. La campagne et son rapport final ne concernent-ils pas un peu trop l'activité spécifique de l'architecte et de l'ingénieur civil? On peut, peut-être, en faire le léger reproche, l'innovation allant au-delà. Enfin, après cette laborieuse campagne qui a réuni tant de bénévoles et tant de bonnes volontés, les intéressés seront-ils dorénavant mieux écoutés, plus efficacement reçus? On doit malheureusement et raisonnablement en douter.

L'obstacle principal à l'innovation est d'ordre économique. Le comptable est bien rarement un visionnaire, comme peut l'être l'inventeur, ou le novateur, et conséquence directe de cette différence, ils ne se comprendront et ne collaboreront qu'à grand-peine. A cela s'ajoute la crainte instinctive de la très grande majorité des humains d'aller hors des voies habituelles, connues, tranquillissantes, hors des chemins battus. L'inventeur, le novateur dérange. Mentionnons également, à la charge de l'industriel ou de l'investisseur,

l'opinion préconçue sur l'irréalisme de l'inventeur - opinion expliquant l'indifférence paresseuse de l'accueil (plus fréquente qu'on pourrait le supposer) ou le prétentieux syndrome NIH (not invented here); sans noter encore d'autres obstacles mineurs.

Maintenant, considérons particulièrement le cas de l'inventeur. Du stylo à bille à la xérogaphie, de Diesel à Edison, les exemples des incroyables difficultés rencontrées présentent une certaine similitude: manque de finances, incompréhension. Sortir du « bien connu », innover est pénible et douloureux, non pas tant pour élaborer valablement l'idée que pour surmonter les réactions humaines, ce n'est ni Van Gogh ni Galilée qui le nierait, pour ne citer qu'eux.

Innover c'est tenter une entreprise nouvelle et aventureuse et il faut les moyens de la réaliser. L'argent, ce nerf de la guerre, manque ou est insuffisant. Fréquemment, les brevets sont d'un prix lourd ou même prohibitif pour l'inventeur. Les banques sont d'une prudence, si ce n'est d'une hypocrisie, regrettable pour le financement d'une innovation. Quant à l'industriel, débordé peut-être par ses soucis habituels ou par manque de dynamisme aventureux, sous l'émollient effet d'années faciles, si ce n'est encore sous le coup du NIH susceptible, il n'osera pas collaborer ou continuer l'entreprise nouvelle. Avant de récolter, il faut acheter et semer la graine: vérité élémentaire volontairement ignorée.

Voilà les raisons fondamentales qui grèvent l'innovation dans l'industrie; il faut le dire et le dire bien haut, n'en déplaise aux concernés. On souhaite l'innovation mais, consciemment ou non, on évite l'engagement.

Si le problème est clairement posé, des solutions devraient apparaître.

Par exemple et en en restant au cas de l'inventeur: la collectivité publique pourrait prendre à sa charge l'analyse de l'invention par un collège d'experts puis, si le préavis est favorable, les frais de brevet. Offrir une garantie partielle au financement et/ou favoriser l'entreprise par une exonération fiscale temporaire. En retour, il pourrait être prévu un intéressement, lors de résultats positifs, permettant un certain remboursement de cette prise en charge. Nos écoles professionnelles, techniques, universitaires, n'auraient-elles pas également un rôle à jouer?

Notre industrie est fortement dépendante de l'innovation et, en définitive, c'est notre économie nationale qui est concernée.

Ce constat aurait dû ressortir de façon plus évidente et persuasive du rapport de la SIA. Ne devrait-on pas charger nos hommes politiques de cette tâche et demander fermement l'amélioration nécessaire, bienfaitrice en fin de compte pour tous?

SIA, il y a encore un pas à franchir.

Robert Moll, ing. méc. SIA
1261 Chésereux

Sections

SVIA

Terne assemblée générale ordinaire

Dans le cadre - sinistre pour une assemblée, il faut en convenir - du Théâtre de Vidy, l'assemblée générale a sombré dans une grisaille insurmontable. Même les élections statutaires, qui ont vu MM. Jean-Jacques Hitz, ingénieur civil, et Roland Michaud, architecte, remplacer au comité de section leurs collègues Vital Lachat, ingénieur géomètre, et Jean Nicollier, architecte, n'en ont pas émergé. Somnolence passagère? Je ne me rappelle même pas les remerciements adressés à deux membres quittant le comité après une période que nous savons tous avoir été éprouvante. La reconnaissance de la rédaction va à eux au nom de tous leurs collègues de la SVIA, tout comme ses vœux vont à leurs successeurs.

L'augmentation des cotisations a passé sans aucune question, le moindre mérite n'en revenant pas aux louables efforts de notre trésorier Vital Lachat pour animer

cette morne fin d'après-midi.

Une question aussi importante que l'admission au sein de la SVIA d'un urbaniste FUS (dorénavant urbaniste SIA?) et d'un architecte, tous deux inscrits au REG B, n'a pas suscité le moindre commentaire ni la plus petite question. L'appartenance à la SIA ne vaut-elle plus le maintien de critères sévères? La réponse varie d'un bout à l'autre du Léman...

Il appartenait au conférencier Matthias Langhoff, directeur désigné du Théâtre de Vidy, d'apporter sa contribution finale à la lourde chape d'ennui qui s'est abattue sur les malheureux participants à l'assemblée. Heureusement qu'il nous a avoué ne pas avoir pu préparer son exposé: personne ne s'en serait aperçu... Ceux qui ont eu le privilège d'entendre il y a quelques années Benno Besson s'exprimer lors d'une assemblée générale de la section genevoise se souviendront qu'il est possible d'enthousiasmer ingénieurs et architectes en leur parlant de théâtre à bâtons rompus.

Jean-Pierre Weibel

Le coin de la rédaction

Point final

La mort des villes

Deux événements font douter que nos villes soient encore en vie: le refus par la population lausannoise du plan d'aménagement du Rôtillon, le 19 mars, et la présentation à Genève d'un plan mirobolant pour la résurrection du Palais Wilson sous la forme d'un hôtel Président-Wilson. A présent que les oppositions venues d'horizons fort divers ont eu raison d'un projet peu enthousiasmant et mollement défendu, ces courants pourront se séparer selon leurs différentes utopies, condamnant ce quartier à porter un durable témoignage de l'impossibilité d'une planification urbaine à la mesure des ambitions des uns et des aspirations des autres. Le Rôtillon ne deviendra ni une oasis verdoyante au centre de la ville, servant de cadre à un habitat conjuguant une haute qualité et de bas loyers, ni le noyau d'un nouveau développement économique, où un vaste parking attirerait comme un aimant des acheteurs redécouvrant les charmes du « shopping » en ville. Ce n'est pas la perspective d'un nouveau concours d'architecture (supposant l'improbable expropriation des parcelles construites concernées) qui va ressusciter le Rôtillon.

La présentation par le *Journal de Genève* du projet, bientôt couvert de louanges, d'un futur « Président-Wilson » prenant le relais de l'actuel Hôtel Président ressemblait furieusement au poisson d'avril du même journal qui annonçait il y a quelques années la vente du parc de la Grange à un riche potentat arabe. Cette fois aussi, il ne manquait pas le Crésus étranger; il poussait même la bonté jusqu'à assumer l'entier risque financier de la renaissance de la bâtisse rongée par les ans, léchée par les flammes et dépassée par le progrès. Un coup d'œil sur la date de parution figeait les rires: on était le 15 mars et, faute d'être sérieuse, cette nouvelle était vraie... Vraie jusqu'à ce que les plans dépassent le stade des premières esquisses.

On n'émettra pas ici de pronostics quant à l'évolution des estimations des coûts de reconstruction du Palais Wilson (il est probable que seules subsisteront les façades). Il est triste de penser que sur ce site privilégié, un architecte ne peut plus s'illustrer que par un empaillage de plus, sa profession n'étant plus reconnue digne de *bâtir*, ce qui est pourtant sa vocation première, sa raison d'être, sa fierté. Sur le plan de la création architecturale de prestige - l'Histoire nous a légué tant de beaux monuments grâce à la fascination du prestige sur les maîtres d'ouvrage -, Genève est une ville morte où les architectes sont condamnés à ne plus être que des embaumeurs.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef